

Mémoire à l'intention du BAPE  
dans le cadre de

**« L'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés »**

En 1983, l'Islande a parti le bal du bannissement de l'amiante, suivie massivement par de plus en plus de pays dans les années 90 et, finalement, la communauté européenne en 2005<sup>i</sup>. Pendant ce temps, chez nous, qui étions aux premières loges, tout le monde a voulu continuer à croire en l'innocuité de notre « or blanc ». Avec les marchés qui fermaient leurs portes, on a cherché des utilisations nouvelles pour ce noble minerai dans l'espoir de sauver la fierté des gens du coin – et leurs emplois. Alors qu'ailleurs, le désamiantage avait débuté et que des règles de plus en plus strictes régissaient déjà tout contact avec la belle fibre, chez nous, on pavait en toute légalité la chaussée publique avec un mélange d'asphalte-amiante. On continuait à jouer avec l'amiante comme bon nous semblait<sup>ii</sup>. À force de prétendre que notre amiante est inoffensif, Asbestos est devenu la risée du monde<sup>iii</sup> et, inversement, le monde qui commençait à s'habiller en cosmonaute pour manipuler l'amiante devenait la risée des Asbestriens. Aujourd'hui, on rit moins parce que nos propres gouvernements se méfient des effets de la fibre sur notre santé et nous imposent de plus en plus de restrictions. Notre bel asphalte-amiante est enlevé par des entreprises spécialisées qui chargent une fortune.

Alors, veut, veut pas, le processus de deuil fait son chemin face à la mine. Et de nouvelles idées arrivent, mais suivant le même principe, car il y a bien d'autres choses dans la serpentine : du magnésium, du nickel,... Les tas sont déjà là, tous prêts, déjà sortis de terre, en simple dormance. On s'emballa en appelant ça du recyclage, de l'économie circulaire, du développement durable, en voulez-vous en voilà. En l'an 2000, on voit du magnésium partout, un marché en pleine expansion, on nous dit que ce sera notre nouvel or de-je-ne-sais-quelle-couleur. Le gouvernement investit massivement dans un projet « innovant et propre » du joli nom de Magnola. La population apprend le mot « organochlorés » par le BAPE qui est inquiet<sup>iv</sup>. Une partie de la population n'y voit pas plus d'inconvénient qu'à la fibre d'amiante qui coule dans nos veines ou nos poumons. Une autre partie conteste sans succès et se rabat sur un suivi environnemental qui démontre, après seulement deux ans de fonctionnement (très réduit) de Magnola, la présence anormale de dioxines, furanes et BPC dans les foies des chevreuils ayant brouté dans les alentours<sup>v</sup>. On n'a pas disséqué les foies des humains vivant à proximité.

L'usine, elle, est morte de sa belle mort. À cause du marché mondial, dit-on, les Chinois ayant, semble-t-il, fait baisser le prix de notre or qui-n'en-est-déjà-plus. On met à pied, on ferme, on démantèle. Et... on rebâtit!!! Non pas que les prix du magnésium auraient remontés<sup>vi</sup>. Mais il y a un nouveau projet, lui aussi « innovant et propre » comme on les aime : Alliance Magnésium.

Voilà le jeu de yoyo dans lequel la population est prise en otage. Des gens espèrent du travail, espèrent une prospérité. On leur offre des feux de pailles, soumis aux aléas de marchés volatils. On construit et on défait, on embauche et on met à pied. On fait des promesses aussi éphémères que des promesses électorales. Mais les organochlorés, eux,

ils persistent. C'est leur caractéristique : des polluants organiques persistants. Ils s'accumulent dans la chaîne alimentaire, donc, en fin de ligne dans nos corps à nous.

Alors, quand le Ministère de la Santé écrit en conclusion de son analyse pour le présent BAPE que « [l]a situation idéale du point de vue de la prévention sanitaire consiste donc à ne pas procéder à la valorisation des résidus miniers amiantés »<sup>vii</sup>, je me questionne : qu'est-ce qui peut, éthiquement, justifier l'exploitation des résidus d'amiante si « idéalement », on ne devrait y toucher? Si le fait d'y toucher risque d'engendrer une autre pollution, encore bien plus grave?

Hildegund Janzing, psychologue  
Ham-Sud, le 10 février 2020

---

<sup>i</sup> Mathieu Gobeil, « Où l'amiante est-il interdit? La réponse en carte », Radio-Canada, 16 décembre 2016.

<sup>ii</sup> À titre d'exemple : En 2009, l'hôtel de ville de Ham-Sud est démoli dans un nuage de poussière (photo) en toute impunité alors que la « contamination à l'amiante » avait été avancée pour convaincre (avec succès) les deux paliers de gouvernement de financer son remplacement.



<sup>iii</sup> À titre d'exemple : *The Daily Show with Jon Stewart*, 12 mai 2011, en ligne:

[https://www.youtube.com/watch?v=xJMjWr\\_nzCw](https://www.youtube.com/watch?v=xJMjWr_nzCw)

<sup>iv</sup> L'extraction du magnésium par électrolyse au chlore (procédé retenu autant par Magnola que par Alliance Magnésium) génère nécessairement des organochlorés. Le Rapport du BAPE 124, *Projet d'usine de production de magnésium par Métallurgie Magnola inc, à Asbestos*, p. 101, indique : « La commission a constaté que les rejets d'organochlorés du projet Magnola sont un des enjeux environnementaux majeurs du projet. ».

<sup>v</sup> Louis-Gilles Francoeur, « Dioxines, furannes et BPC au menu des chevreuils », *Le Devoir*, 9 juin 2005.

<sup>vi</sup> Danielle Pépin, Ministère de l'Économie, affirme que « le prix du magnésium en 2003 [...] était similaire à ce qu'il est présentement », Audience du BAPE du 5 décembre 2019 à 19h, vers 3 :34 :30.

<sup>vii</sup> Document PR4.1b, p.33.